



COMMUNE D'EVIONNAZ  
(Valais)

---

## Assemblée bourgeoisiale du 9 décembre 2025

– à la Grande Salle –

---

La Présidente, Valérie Santacroce-Tacchini, ouvre l'assemblée bourgeoisiale du 9 décembre 2025 à 19h30 en présence de 5 bourgeois ainsi que de quatre citoyens. Elle excuse M. Blaise Mettan, Président de la commission bourgeoisiale et M. Patric Eggertswyler, conseiller municipal.

L'ordre du jour suivant est accepté :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 16 juin 2025
2. Présentation et approbation du budget 2026 de la Bourgeoisie
3. Divers

### 1. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DU 16 JUIN 2025

Le procès-verbal de la dernière assemblée bourgeoisiale, lu par la secrétaire, ne suscite pas de remarques particulières et est approuvé à l'unanimité.

### 2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2026

La Présidente, Valérie Santacroce-Tacchini, présente le budget 2026 de la Bourgeoisie.

#### **Administration générale**

Les frais de fiduciaire demeurent stables à CHF 1'400.–.

Concernant les impôts cantonaux et communaux, un montant de CHF 1'000.– est budgété. Il est toutefois précisé qu'un ajustement devra être effectué, ceux-ci atteignant actuellement CHF 1'300.– pour l'exercice 2024.

Le total des charges de l'administration générale s'élève à CHF 3'400.–, soit un montant identique à celui prévu au budget 2025.

#### **Economie publique**

Les recettes, après déduction des charges, se montent à CHF 16'350.– pour l'exercice 2026, contre CHF 6'200.– au budget 2025.

Les principaux éléments sont les suivants :



## COMMUNE D'EVIONNAZ (Valais)

- participation au Conseil mixte pour un montant de CHF 10'000.–, destinée notamment au projet de stockage d'eau sur Salanfe et Susanfe ainsi qu'à la rénovation de la cabane du berger ;
- vente de bois d'affouage : CHF 9'000.– ;
- exploitation des forêts : CHF 13'600.– pour l'entretien de la châtaigneraie ;
- prélèvement de CHF 13'600.– sur le fonds de reboisement pour l'entretien de la châtaigneraie de la Balmaz ;
- attribution au fonds de reboisement de 20 % du montant reversé par le triage forestier ;
- revenus du triage : CHF 18'000.–.

Aucun investissement n'est prévu pour l'année 2026.

**Le budget 2026 de la Bourgeoisie est approuvé à l'unanimité.**

### 3. DIVERS

La Présidente indique qu'aucune information particulière n'est à transmettre de la part de la commission bourgeoisiale.

Mme Valérie Santacroce-Tacchini remercie les membres de la commission bourgeoisiale pour le travail accompli durant l'année écoulée.

Aucun autre point n'étant soulevé, la Présidente lève l'assemblée à 19h43.

La Présidente

Valérie Santacroce-Tacchini

La Secrétaire

Livia Berno